

ans, — la délinquante a été bien gardée, — Dieu merci, elle vit encore. — Nous gagnons notre procès, et demain nous la mettons au carcan.

SABINE.

Mon père, la coupable n'est presque pas plus malheureuse que moi.

LE BOURGEMESTRE.

Comment cela ?

SABINE.

Lorsqu'elle aura subi sa peine elle sera libre. Moi, je ne suis pas coupable, et demain je porterai des chaînes éternelles.

LE BOURGEMESTRE.

Sois tranquille, mon enfant. La divinité payenne, Amour ou Hyménée, ne forge que des chaînes de fleurs.

SABINE.

Hélas ! elles ne meurtrissent que trop souvent le cœur.

LE BOURGEMESTRE.

Monsieur le substitut de l'inspecteur des ponts et chaussées, Sperling est un personnage dans cette ville.

MADAME STAAR.

C'est ce que je lui ai dit.

LE BOURGEMESTRE.

Il ne manque point de judiciaire.

M. STAAR.

C'est ce que je lui ai dit.

LE BOURGEMESTRE.

Il a de la fortune.

MADAME STAAR.

Ce sont mes paroles.

LE BOURGEMESTRE.

Il écrit des œuvres poétiques.

M. STAAR.

C'est parler comme je pensais.

LE BOURGEMESTRE.

En un mot, je l'ai choisi pour mon gendre, et il ne peut y avoir lieu à aucune exception dilatoire.

SABINE, *à part*.

Hélas ! tout est conjuré contre moi !

SCÈNE VIII.

LES PRÉCÉDENTS, UNE SERVANTE.

LA SERVANTE.

Un paysan vient d'apporter une lettre; le monsieur qui l'a envoyée est là bas dans la carrière où il maugrée à son aise. Il a brisé sa voiture, et, je crois aussi, une de ses jambes.

LE BOURGEMESTRE.

Depuis que je suis bourgемestre et doyen des anciens, chaque semaine, Dieu merci ! un voyageur verse sur notre route.

MADAME STAAR.

Pourquoi donc l'illustre Conseil ne fait-il pas réparer les chemins ?

LE BOURGEMESTRE.

Et que deviendraient nos forgerons et nos carrossiers qui vivent de ces accidents ?

SABINE.

Mais, mon père ! les voyageurs se plaignent hautement, et il faut encore qu'ils payent les droits de barrière.